

Le grand débat sur l'avenir économique de l'Afrique du Sud (Note)

Pierre Beaudet

Volume 22, numéro 1, 1991

XX^{ème} anniversaire d'*Études internationales*

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702790ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702790ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Beaudet, P. (1991). Le grand débat sur l'avenir économique de l'Afrique du Sud (Note). *Études internationales*, 22(1), 5–23. <https://doi.org/10.7202/702790ar>

Le grand débat sur l'Afrique du Sud post-apartheid

Les enjeux économiques et sociaux

Pierre BEAUDET*

Introduction : bouleversements

Le terrain politique de l'Afrique du Sud est entré depuis la fin de 1989 dans une période de bouleversements. L'échec de la «réforme par en haut» promue par le régime depuis la fin des années 70 laisse apparaître la crise sociale et économique dans sa nudité. Tous admettent que des solutions politiques radicalement nouvelles devront être proposées pour dénouer cette crise. Le président de Klerk lui-même, le 2 février 1990, lors de son discours désormais historique est forcé de tracer un bilan très sévère : «La reprise de l'économie mondiale et le le déclin du prix de l'or ainsi que de celui d'autres matières premières nous ont conduit à une situation difficile. Celle-ci se caractérise par un taux d'inflation élevé (14,7 % en moyenne depuis 1980), une décroissance sérieuse du taux de productivité du capital et la stagnation de l'économie en termes de sa capacité à générer des revenus et des emplois (...) À moins qu'un consensus ne soit rétabli sur la question du développement économique, les pays d'Afrique australe feront rapidement face à un déclin aggravé et à la ruine.»¹

I - Le grand virage

Le président F.W. de Klerk est convaincu qu'il faut envisager de toute urgence des réformes socio-économiques en profondeur, pour résoudre les problèmes les plus graves : «la pauvreté, le chômage, le manque de logement, l'insuffisance de l'éducation et de la qualification, l'analphabétisme et les besoins de santé.»² Quelques jours plus tard, Nelson Mandela déclare pour sa part que l'apartheid «a entravé la croissance, créé le chômage massif et l'inflation galopante qui a miné les standards de vie de la majorité de notre

* Chercheur au Centre d'information et de documentation sur le Mozambique et l'Afrique australe (CIDMAA), Montréal.

1. Address by State President F.W. de Klerk at the Opening of the Second Session of the Ninth Parliament of the Republic of South Africa, 2 février 1990.

2. *Idem.*

Revue Études internationales, volume xxii, n° 1, mars 1991

peuple, les Noirs aussi bien que les Blancs.» En conséquence ajoute-t-il, «seule une démocratie participative impliquant notre peuple dans les structures de décision à tous les niveaux de la société pourra corriger cette situation.»³

Si tous admettent la nécessité du changement, les contraintes toutefois apparaissent gigantesques. L'exode des capitaux, accéléré sous la pression des campagnes anti-apartheid dans le monde, aggrave un mouvement amorcé dans les années 70 (plus de 300 multinationales, soit 40 % du total du capital étranger investi en Afrique du Sud, ont quitté le pays depuis 1984). La rentabilité des firmes étrangères implantées en Afrique du Sud se détériore tout au long de la période. La «locomotive» de l'économie sud-africaine, le secteur minier (70 % des exportations) stagne. Quant au secteur industriel, le plus vaste de l'Afrique, son déclin est encore plus prononcé. Depuis 1960, les exportations de produits manufacturés sont passées de 16 à 5 % du total des exportations sud-africaines.⁴ L'Afrique du Sud quitte le groupe sélect de ce qui devient dans le jargon de la Banque Mondiale le groupe des pays «nouvellement industrialisés». Résultat : taux de croissance avoisinant zéro, inflation galopante, dette étrangère élevée et difficile à contrôler (\$23 milliards), augmentation croissante du chômage et de la pauvreté. Le «miracle» sud-africain est bel et bien fini...

A — Mutations internationales

À dix ans de l'an 2000, l'économie internationale est en profonde mutation. Trois grands blocs économiques sont en train d'émerger sur la planète, l'Amérique du Nord, l'Europe et la zone Extrême-Orient-Pacifique. Selon des estimations récentes, chacun de ces blocs sera à peu près d'égale force économiquement parlant (le PIB consolidé de chaque bloc oscillera autour de \$6-7 milliards). L'Afrique dans son ensemble est le grand laissé-pour-compte de ce ré-alignement international. Son insertion traditionnelle dans la division internationale du travail, en tant que producteur de matières premières à bon marché, n'apparaît plus comme un atout essentiel au sein du nouveau terrain de l'économie internationale. L'Afrique du Sud, bien que plus riche et plus liée aux marchés internationaux, n'échappe pas à cette règle. Régulée par l'apartheid, la société sud-africaine arrive à une fin de cycle. Le constat est unanimement reconnu, tant par ceux qui ont profité de ce système que par ceux qui en ont subi les conséquences. Le mouvement syndical sud-africain, à l'avant-garde de la lutte sociale et politique du pays, résume la situation de la façon suivante : «La crise dévoile les contradictions du «capitalisme de l'apartheid» (apartheid capitalism). Les mêmes capitalistes qui ont profité du système de main-d'œuvre à bon marché mis en place par

3. *The New Nation*, 16 février 1990.

4. *Financial Mail*, Exports and Trade Supplement, 14 septembre 1990.

l'apartheid demandent maintenant que celui-ci soit réformé. Le coût de maintenir l'apartheid sous sa forme actuelle est devenu trop élevé pour le système.»⁵

B — Cartes sur table

Au moment où le pays s'engage dans la transition vers la démocratisation, les divers protagonistes présentent leurs options pour que l'Afrique du Sud retrouve le chemin de la croissance et de la prospérité. Selon l'ANC, le nouvel État démocratique à mettre en place devra réorganiser l'économie de façon à «garantir que l'économie serve les intérêts et le bien-être de toute la population. La nouvelle Afrique du Sud doit assurer aux masses du peuple la protection contre la faim, la maladie, l'ignorance et la pauvreté. La richesse du pays doit être augmentée et partagée équitablement.»⁶

Même dans les cercles dirigeants des changements sont nécessaires. Toutefois affirme le président de Klerk, «la lutte contre la pauvreté ne peut être efficace que dans le cadre du système de libre entreprise. Nous avons besoin de la croissance économique telle qu'elle existe en Grande-Bretagne. La croissance économique réduira les inégalités entre les Sud-Africains.»⁷ Ces changements doivent éviter, toujours selon le président sud-africain, de répéter les «erreurs» du socialisme : «L'effondrement du système économique en Europe de l'Est devrait servir d'avertissement à ceux qui insistent pour imposer ce système en Afrique du Sud.»⁸ Reprenant ce thème, le patronat sud-africain déclare que «la croissance économique est la seule façon d'améliorer le revenu et la richesse de tous les Sud-Africains. Il est évident que le meilleur moyen d'y arriver est par la voie d'un système économique de libre marché (...) Les défenseurs de la nationalisation et de l'intervention de l'État devraient cesser de rêver et regarder ce qui est effectivement arrivé en Europe de l'Est et dans plusieurs pays du tiers monde comme la Zambie et la Birmanie.»⁹

2 - L'état et le grand capital: pour sortir de la crise

L'importance et la force des milieux patronaux en Afrique du Sud sont impressionnantes. Le capital y est extrêmement concentré : plus de 55 % des actifs des firmes inscrites à la bourse de Johannesburg appartiennent au seul conglomérat Anglo American. Trois autres compagnies (Sanlam, Barlow

5. COSATU, *The Economy of South Africa*, Second National Education Conference, Johannesburg, 1989.

6. Déclaration de l'ANC, 8 janvier 1987.

7. *Business Day*, 23 avril 1990.

8. Address by President F. W. de KLERK, 2 février 1990, *op. cit.*

9. Déclaration de la Chambre des Mines d'Afrique du Sud, *Weekly Mail*, 30 mars 1990.

Rand, le groupe Rembrandt, en accaparent un autre 28 %).¹⁰ Cette situation relativement unique dans le monde capitaliste permet aux grandes entreprises de peser sur les enjeux politiques et économiques du pays d'une manière souvent décisive. Historiquement, le grand capital s'était bien accommodé de l'apartheid. Le système avait établi une fonctionnalité en assurant la reproduction d'une main-d'œuvre à bon marché et en permettant l'insertion de l'économie sud-africaine sur le marché international.

Mais progressivement, le déclin de cette rentabilité relative du «capitalisme racial a poussé le patronat à se démarquer. À partir des années 80, ce processus devient explicite. En 1986, l'association patronale FCI déclare qu'il faut au plus tôt «en finir avec l'apartheid».¹¹ À partir de 1988, la réflexion s'accroît. Tout en refusant de confronter directement l'État, le monde patronal élabore un certain nombre de pistes quant à une stratégie économique post-apartheid. Des «scénarios» pour l'avenir économique de l'Afrique du Sud sont alors produits par divers «think-tank» patronaux (notamment le projet initié par l'Anglo American, «South Africa beyond apartheid».¹² L'une des idées-clés est d'abord élaborée par Simon Brand, directeur de la Development Bank of Southern Africa, qui préconise une relance de l'accumulation par le biais d'une «industrialisation vers l'intérieur» («inward industrialisation»). Il s'agit d'une croissance basée sur la production de biens manufacturés durables et semi-durables destinés au marché intérieur. Ce qui implique un virage important dans la politique économique, de façon à «ouvrir» le marché domestique aux consommateurs noirs. L'augmentation des salaires des travailleurs noirs, la construction domiciliaire subventionnée couplée à l'accès des Noirs aux zones urbaines «blanches», la réfection des infrastructures urbaines dans les townships sont autant de moyens qui permettraient de reprendre le chemin de la croissance.¹³

Cette option largement reprise par le Conseil économique consultatif (un organisme gouvernemental), sert de support théorique à un certain nombre de programmes gouvernementaux (aide à la construction, érection de nouvelles infrastructures, etc.) mis en place entre 1986 et 1990. Cette politique s'accroît à partir de 1990. Par exemple, un grand fonds d'aide à la construction domiciliaire est mis en place sous l'égide d'un consortium État-patronat. L'idée assez simple somme toute est de transférer une partie des investissements publics et privés vers le marché «noir», où les possibilités d'accumulation sont assez vastes, compte tenu du «retard» marqué dans l'intégration des consommateurs noirs au sein du marché des biens de

10. Ces pourcentages sont ceux d'une étude de syndicats sud-africains réunis autour de COSATU, «South Africa in crisis», COSATU, juillet 1988.

11. South African Federated Chamber of Industries, A positive and constructive role for business in the reform process in South Africa, janvier 1986.

12. Les résultats de cette recherche, supervisée par le directeur des relations industrielles de Anglo, Bobby Godsell, et en collaboration avec une quinzaine de chercheurs sud-africains et américains, ont été partiellement publiés sous le titre de «A Future South Africa», P. BERGER et B. GODSELL, Human et Rousseau Tafelberg, Cape Town, 1988.

13. S. BRAND, *Finance Week*, 19 novembre 1987.

consommation de masse. Tel que proposé par Brand, il s'agit plus que des mesures d'investissements, de transferts financiers en soi ; il faut un nouveau cadre institutionnel, une nouvelle structure juridique et politique encadrant ce marché potentiel, bref, il faut une ouverture politique et sociale de l'envergure de celle annoncée par le président de Klerk en février 1990. La nécessité d'investir sur le marché intérieur ne satisfait pas toutefois les besoins d'accumulation, tel que l'envisagent certains gros conglomérats, notamment Anglo American. Aussi, une nouvelle stratégie est proposée pour moderniser une économie «à deux étages». Préconisée par le groupe de recherche de Anglo American et explicitée par Clem Senter¹⁴, cette stratégie consiste à amalgamer une économie «de premier étage» utilisant la technologie la plus sophistiquée et orientée en fonction de et vers le marché international, là où la production sud-africaine peut être compétitive, avec une économie de «second étage», celle de la PME, de la production manufacturière primaire, du secteur informel.

Cette proposition de Anglo est, on le constate, partiellement convergente avec le concept d'«industrialisation vers l'intérieur» puisqu'elle propose elle aussi un transfert des ressources de l'État vers des secteurs comme la construction domiciliaire ainsi que la libéralisation de l'économie (et *de facto* de la société) rendant plus facile aux Noirs l'accès au marché, à la production, à l'investissement. Là où elle en diffère, c'est dans la façon d'articuler l'économie du «second étage» à celle des grands monopoles, des grands producteurs tournés vers le marché international. Ceux-ci exigent, insiste Senter, de hauts niveaux de capitalisation et un niveau minimal d'interférence de l'État. L'Afrique du Sud doit se renforcer dans les niches où elle peut être compétitive et faire face à la concurrence internationale féroce, d'où l'importance de consolider de grands conglomérats industriels et financiers libres d'opérer et de capitaliser. Dans ce «premier étage» de l'économie, explique Stephen Gelb, économiste et conseiller de COSATU et de l'ANC, «les Noirs travaillant dans les principaux secteurs, les mines, la finance, l'industrie de masse, profiteraient de cette situation, pouvant marquer des gains au niveau salarial». Mais ajoute-t-il, «le résultat serait d'aggraver les écarts entre ces secteurs et les chômeurs et les secteurs marginalisés.»¹⁵

La référence explicite aux expériences asiatiques, d'une économie et d'un marché du travail segmentés en deux parties, permet d'imaginer l'impact d'une telle optique. Le premier secteur demeure la locomotive économique et reste l'apanage des grands conglomérats, des hauts salaires et des hauts profits : Senter le qualifie de «premier monde» de l'économie. Le deuxième secteur est celui de la sous-contractualisation, de la précarité, des bas salaires et des bas profits : c'est le «tiers monde» de l'économie. On se trouve à reconnaître en fait la dualité de l'économie et de la société. La proposition est en fait d'institutionnaliser cette dualité sur des bases non

14. SENTER, *The World and South Africa in the 1990s*, Human and Rousseau Tafelberg, Cape Town, 1987.

15. *Democratizing Economic Growth*, intervention pour la Société économique de l'Afrique du Sud, 5 juin 1990.

raciales et de libérer l'économie «du tiers monde» des entraves qu'avait érigées contre elle le système de l'apartheid. Il faut «tourner» l'intervention de l'État de manière à ce qu'elle soutienne massivement cette «deuxième économie». Résultat, conclut Gelb : «Le caractère dualiste de la société sera renforcé, au fur et à mesure que l'inégalité de revenus, et l'inégalité en général, s'accroîtront au sein des Noirs. Il y aura ceux qui en profiteront du fait de leur incorporation au grand «compromis», et il y a ceux qui en feront les frais, c'est-à-dire une large partie des pauvres urbains et ruraux».

A — Néo-libéralisme à la mode «sud-africaine»

Afin d'atteindre ces objectifs estime le capital, il faut que l'État se désengage massivement de l'économie. «Il est indubitablement prouvé» explique la Chambre des Mines, «tant sur le plan théorique que pratique, que le seul chemin pour assurer la croissance économique est à travers un système économique de libre marché, où les ressources sont allouées, les prix déterminés, l'information accumulée et les décisions prises par des individus.»¹⁶ Le patronat estime que l'État sud-africain est déjà beaucoup trop présent dans l'économie. Sous l'apartheid classique, cette intervention visait à reproduire le double mouvement de l'exclusion-contrôle de la force de travail noire et tout en organisant la cooptation de la minorité blanche. Le capital estime que cette forme spécifique de régulation ne permet plus la reproduction des conditions favorisant l'accumulation du capital. Par ailleurs, la réduction de l'État signifiera un processus de privatisation qui pourra, en principe du moins, libérer des capitaux que l'État investira dans le développement économique des townships, sans devoir alourdir la charge fiscale ni aggraver le déficit budgétaire de l'État.

Enfin, dernière rationalité présentée dans cette offensive anti-étatiste, il s'agit de faciliter la mise en place de la société «duale». Il faut éviter que la démocratisation envisagée ne conduise la majorité noire à s'intégrer dans la présente structure étatique constituée pour les Blancs, ce que d'aucuns ont qualifié de «Welfare State raciste».¹⁷ Fournir à cette majorité les services de santé, d'éducation et sociaux qui sont jusqu'à présent l'apanage des Blancs serait selon le patronat créer la ruine de l'État. Pour éviter cette situation tout en déracialisant l'Afrique du Sud, il faut que le fait de ne pas avoir accès aux normes plus élevées soit vécu par la majorité noire comme une conséquence «naturelle» ou «économique», en lien avec le fait d'être placée à l'un ou l'autre «étage» de l'économie, et non plus comme effet d'une politique consciente et discriminante de l'État. L'école privée, l'hôpital privé, le régime d'assurance collective privé, ne seront pas racistes en soi, ils seront accessibles à quiconque «peut» payer, y compris les classes moyennes noires. Ces orientations préconisées par le patronat ont été entendues dans une large

16. *Weekly Mail*, 30 mars 1990.

17. Stephen GELB, «Moving forward on Sanctions: A view from Inside South Africa», *Transformation*, no. 7, 1988.

mesure par la nouvelle administration de Klerk dont l'orientation marque un virage important par rapport aux orientations traditionnelles de l'État sud-africain. Désengagement de l'État, suppression de plusieurs des éléments constitutifs de l'apartheid comme mode d'exclusion et de contrôle racial, privatisation de plusieurs corporations publiques, réduction des dépenses de l'État dans des secteurs-clés, ces mesures s'inscrivent dans un modèle néolibéral spécifique.

B — Clivages sociaux, clivages raciaux

Sur le fond, cette stratégie patronale mise sur le processus de différenciation sociale au sein de la majorité noire. Il s'agit de faire en sorte que ces clivages s'accroissent tout en n'affectant pas d'une façon substantielle la position des Blancs. Dans sa forme classique, l'apartheid avait exclu l'immense majorité de la population noire des bénéfices de la croissance capitaliste. Traditionnellement, cette majorité ne pouvait bénéficier des services sociaux, éducatifs et de santé «normaux» disponibles pour la seule minorité blanche. Encore aujourd'hui, les dépenses sociales de l'État *per capita* sont trois fois plus importantes pour les Blancs que pour les Noirs.¹⁸ Mais à partir des années 70, l'État a initié de nouveaux programmes visant à segmenter la population noire. Cette politique opère en accordant certains des bénéfices précédemment exclusifs aux Blancs à une minorité de Noirs. Selon la thèse de Morris et Padayachee, il s'agit là d'une déracialisation partielle, qui intègre une partie minoritaire des Noirs, accompagnée d'une «re-racialisation» qui institutionnalise et rigidifie l'exclusion de la majorité.¹⁹ Mais ce programme, en plus des difficultés politiques et sociales qu'il introduit (révolte des «petits blancs», refus de cooptation par la majorité des élites noires), coûte très cher ; il faut rattraper l'immense retard causé par près de 40 ans d'apartheid. Pour atteindre la parité raciale en termes de dépenses sociales *per capita*, il en coûterait à l'État au moins R84 milliards (soit une somme équivalente à 48 % du PIB).²⁰

Encore aujourd'hui, la pauvreté est le lot de l'immense majorité des Noirs. De plus, le revenu *per capita* décline depuis le début des années 80.²¹ Seulement 30 % des Noirs ont accès à ce qui est considéré comme un salaire de «survie» (R 809 mensuel pour une famille de 5). En termes d'emplois, la tendance actuelle est de stabiliser la main-d'œuvre compte tenu des plus hauts niveaux de mécanisation qui exigent davantage de qualifications et d'expériences. Cette hiérarchisation de la main-d'œuvre noire conduit à l'appauvrissement de la majorité. Ainsi on compte maintenant plus de 5 millions de chômeurs, soit environ 20 % de la population active.

18. *Weekly Mail*, 30 mars 1990.

19. Mike MORRIS & Vishnu PADAYACHEE, «State Reform Policy in South Africa», *Transformation*, n° 7, 1988.

20. *Weekly Mail*, 30 mars 1990.

21. J. KEENAN et M. SARAKINSKY, «Black Poverty, South African», *Labour Bulletin*, 12, 3 juin 1987.

Croissance et déclin: emploi par groupes raciaux 1960-85 (en %)			
	1960-70	1970-80	1980-85
Blancs	2,8	2,5	0,4
Métis	3,2	2,8	3,0
Asiatiques	4,9	3,8	1,1
Africains	1,8	1,5	-2,0

Source: *South African Statistics Year Book 1986*.

En fait, l'emploi augmente moins rapidement que la population (1,19 % par année contre 3,30 %).²² Par ailleurs, même si en pourcentage relatif, le salaire des Noirs a augmenté plus rapidement que celui des Blancs, l'écart racial des revenus s'est agrandi. Le travailleur blanc recevait R 4 608 de plus que le travailleur noir en 1976. Aujourd'hui, la différence est de R 15 344. On prévoit que ces proportions seront à peu près les mêmes vers l'an 2000.

Revenu per capita, blancs et noirs: projections (en R par année)		
	1980	2000
Blancs	4 900	6 900
Noirs	535	860
Écart de revenu absolu	4 365	6 040
Écart de revenu relatif	1:9	1:8

Source: Institute for Future Research, Université de Stellenbosch, janvier 1986.

Pendant ce temps, une classe moyenne noire se fait une place au soleil.

Structure de classe par groupes raciaux 1977-1987 (en %)				
	Noirs		Blancs	
	1977	1987	1977	1987
Bourgeoisie et classe moyenne	14,2	18,9	74,2	79,7
Classe ouvrière	85,8	81,1	25,7	20,2

Source: O. CRANKSHAW, *The Racial and Occupational Division of Labour in South Africa*, University of Witwatersrand, novembre 1987.

Les politiques de l'État dans certains secteurs, l'habitation par exemple, ont accentué ces clivages. A Mamelodi par exemple (banlieue de Prétoria), où habitent 350 000 personnes, l'État a entrepris en 1988 un programme de rénovation urbaine et de subvention domiciliaire de R 120 millions. R 400 millions doivent être dépensés d'ici les prochains 12 ans. 20 000 maisons sont offertes au prix de R 20 000 chacune, ce qui les rend accessibles à moins de 25 % de la population.²³ Ailleurs, on tente de renforcer les mécanismes excluant les «non-résidents» hors des townships. Une nouvelle législation promet de plus fortes pénalités pour les contrevenants ainsi que pour les propriétaires des terrains occupés «illégalement», les forçant ainsi

22. Central Statistics Services et Population Census Reports, 1970, 1980 et 1985.

23. A. BORAINÉ, «Upgrading of an oil spot», *Work-in-Progress*, nos. 56-57, décembre 1988.

à policer eux-mêmes leurs propriétés. Seulement dans la région de Durban, 1,7 des 3,5 millions de Noirs sont en fait des squatters. Leur expulsion éventuelle s'ajouterait à celle des quelques 3,5 millions de personnes qui ont été forcées de se déplacer entre 1960 et 1983. À l'opposé, la situation de plusieurs dizaines de milliers de Noirs qui habitent le centre de plusieurs grandes villes, dans ce qu'on appelait les zones «grises», est maintenant légalisée. Ainsi dans le quartier de Hillbrow (centre-ville de Johannesburg), 40 % des habitants sont noirs (45 000 personnes, dont 20 % sont des étudiants universitaires).²⁴

La nouvelle société duale qui s'ébauche de ce processus est moins explicitement et évidemment segmentée sur une base raciale même si la barrière raciale recoupe largement la barrière sociale. Mais parce que les deux processus se recoupent, le calcul du patronat et de l'État est qu'il est possible de faire sauter l'apartheid sans remettre nécessairement en cause les privilèges de la minorité. Il y aura plus de Noirs dans les catégories supérieures de revenus et d'emplois, mais la grande majorité des Blancs demeureront là où ils sont, protégés non plus par les lois racistes, mais par le simple fait de la richesse accumulée, de l'éducation, de leurs positions dominantes dans l'économie. Quant à la majorité des Noirs, elle restera aussi là où elle est, dans le chômage ou l'emploi sous-qualifié, dans la pauvreté. Cette situation est terriblement menaçante pour le projet de reconstruction nationale que promeut l'ANC. La violence récente qui a éclaté dans les townships du Natal et du Transvaal est liée, selon les sociologues Mike Morris et Doug Hindson, à cette accentuation des clivages sociaux : «De nouvelles divisions sociales émergent au sein de la population noire. Elles sont basées sur des différences dans l'emploi, le revenu, l'accès aux ressources urbaines. Les différenciations de classe prennent le dessus sur les différenciations raciales. La stratégie de l'État de renforcer ces clivages crée une situation explosive. Les principales victimes de cette stratégie (la majorité de la classe ouvrière, les chômeurs et les marginaux) se trouvent lancées dans un conflit de «pauvres contre pauvres».²⁵

III – Défis pour le mouvement anti-apartheid

Quelles sont dans ce contexte les propositions avancées par les différentes organisations anti-apartheid, notamment l'ANC et ses alliés sociaux, notamment le mouvement syndical ?

A — Des revendications historiques

Traditionnellement, le mouvement anti-apartheid en Afrique du Sud s'est construit sur un programme de libération nationale pour la majorité

24. Laurine PLATZKY and Cheryl WALKER, *The Surplus People : Forced Removals in South Africa*. Johannesburg, Ravan Press, 1985.

25. «Trying to Piece Together Peace in Natal», *Work-in-Progress* no. 69, septembre 1990.

noire, celle-ci pensée comme un tout largement indifférencié. Majoritairement, la Charte de la liberté, un document élaboré par l'ANC et le Parti communiste sud-africain en 1955, a capté la substance de ces revendications, en présentant une perspective de transformation globale. Document très court, emblème plus que programme politique élaboré, la Charte est dotée d'une incroyable force symbolique parce qu'elle peut être livrée à de multiples interprétations, ce qui est particulièrement évident sur le plan économique. Ses « clauses » économiques concernent la sécurité d'emploi ainsi que des salaires décents : le droit au travail, un salaire minimum, la semaine de 40 heures, l'assurance-chômage, les congés payés, ainsi que les revendications pour des biens essentiels, la nourriture, le logement, le transport, les services sociaux. Deux autres catégories se rapportent davantage aux rapports sociaux. Elles incluent les droits démocratiques, y compris les organes démocratiques d'auto-gouvernement. Elles incluent aussi des revendications sur la socialisation des mines, des institutions financières et de l'industrie monopoliste, le contrôle sur les activités productives et distributives, et la redistribution de la terre au profit des paysans sans terre et du prolétariat agricole. Inspiré tant par les expériences des partis communistes et de l'URSS dans les années 50 pour un « développement non capitaliste », qu'à partir du socialisme travailliste d'inspiration britannique, le programme de la Charte reste encore officiellement celui de l'ANC et des millions de personnes qui se placent derrière son drapeau. Or, plus de trente ans plus tard, qu'en est-il ? Bien que la situation de 1990 n'est plus du tout la même que celle qui prévalait en 1955, les objectifs de transformation demeurent à l'ordre du jour pour la résistance populaire et cela ne peut s'inscrire, comme l'explique Alec Erwin du puissant syndicat des métallurgistes (NUMSA), dans une simple reconduction du statu quo : « l'économie actuelle de libre marché et capitaliste ne peut alléger le chômage de masse et la pauvreté. Par une alternative socialiste planifiée, nous envisageons la mise en place d'une économie à travers laquelle l'accumulation extensive absorbe le chômage et fournit les produits de base. Ceci requiert de restructurer la production ainsi que l'élaboration de contraintes sévères sur la propriété privée des moyens de production. »²⁶

Pourtant, le mouvement anti-apartheid commence à se saisir d'une réflexion plus stratégique sur la crise sud-africaine et sur les perspectives de reconstruction économique. Un certain « réalisme » commence à prévaloir à l'effet que le grand bouleversement n'est pas pour demain, que la transformation de la société et de l'économie implique un procès complexe et prolongé face auquel le mouvement n'est pas préparé effectivement.

B — Le grand compromis

Après avoir dressé le bilan des dernières années et entre autres l'échec du mouvement semi-insurrectionnel de 1984-86, l'ANC et ses alliés ont conclu

26. *Work-in-Progress*, no. 61, septembre 1989.

qu'il fallait accepter une réorientation de la stratégie. Selon la direction de l'ANC, le processus de transition actuel s'exprime par le moyen de la négociation avec l'État et le grand capital. Pas de renversement de l'État donc (une perspective pourtant à l'ordre du jour entre 1984 et 1986), mais plutôt la nécessité d'élaborer un grand compromis. «Nous devons négocier» explique Albie Sachs (avocat proche de la direction de l'ANC), «parce que nous ne sommes pas assez forts pour renverser le pouvoir raciste». ²⁷ Sur le plan économique, ce virage implique l'abandon des perspectives de transformation rapide et de refonte «totale» de l'économie. Le contexte international par ailleurs est encore moins favorable qu'auparavant pour favoriser des changements dans le sens de la démocratisation économique dans un pays comme l'Afrique du Sud. Selon Stephen Gelb, «les pressions venant du contexte international constituent probablement le plus gros obstacle pour toute stratégie de développement qui essaie de promouvoir la justice sociale.» ²⁸ D'une manière plus technique, le but explicite accepté par la majorité des organisations anti-apartheid est maintenant de mettre en place une «économie mixte» qui «réconcilierait», tel que l'explique le secrétaire général du Parti communiste M. Joe Slovo, le secteur privé et le nouvel État démocratique : «Il faut faire face à deux impératifs dans ce contexte de transition : d'une part, atteindre un plus grand niveau d'égalité, d'autre part, assurer l'augmentation de la production. Pour cela, il faut un mélange entre le secteur privé et le secteur public. Le contrôle de l'État est nécessaire pour redresser les déséquilibres hérités de l'apartheid.» ²⁹

Ce nouveau «réalisme» est interprété de diverses façons. Pour certains, il y a là l'ébauche d'une stratégie «néo-social-démocrate» en formation : l'ANC et le mouvement syndical se positionnant comme un «partenaire» économique au sein du futur État capitaliste post-apartheid. Pour d'autres, il s'agit plutôt d'une démarche qui postule comme point de départ que la transformation sera une tâche de longue haleine, face à laquelle le mouvement démocratique, notamment le mouvement populaire et syndical, doit se préparer à une bataille de longue haleine. Cette vision postule aussi que dans le cadre de la situation actuelle, un gouvernement de transition dominé par l'ANC ne pourra effectivement aller bien loin. ³⁰ Il faut donc s'assurer de créer les conditions pour que la lutte pour la justice sociale continue, ce qui implique de maintenir une certaine distance entre l'ANC et le mouvement populaire. À l'extérieur de la mouvance de l'ANC, les réticences sont encore plus grandes face au nouveau «réalisme». «Nous sommes contre les négociations à cette présente étape» explique le Pan Africanist Congress (PAC), principal adversaire historique de l'ANC. «Il n'y a pas de raccourci pour atteindre nos objectifs. En matière économique, cela implique une économie planifiée dans le cadre d'une

27. *New Era*, hiver 1990.

28. *Weekly Mail* 7 septembre 1990.

29. *Weekly Mail*, 30 mars 1990.

30. Voir notamment D. INNES et S. GELB, «Towards a Democratic Economy in South Africa», *Third World Quarterly*, vol. 9, no. 2, avril 1987.

démocratie politique.»³¹ Pour l'organisation d'extrême-gauche Workers Organisation for Socialist Action (WOSA), «la classe capitaliste contrôle en Afrique du Sud 90 % de la richesse, 87 % de la terre et tous les secteurs importants du pouvoir de l'État. Les négociations entre l'ANC et le gouvernement ne pourront rien changer à cela. Une négociation qui laisserait intact le pouvoir des monopoles ne représentera pas un transfert du pouvoir.»³²

C — «Perestroïka» pour l'ANC

En dépit de ces oppositions, l'ANC semble déterminée à aller de l'avant dans la réforme. Dans ce contexte, on note une évolution importante du discours de l'ANC. Amorcée en 1988 avec la rédaction d'un document sur les revendications de l'ANC quant à une nouvelle constitution pour l'Afrique du Sud post-apartheid (les «Constitutional Guidelines»), cette orientation conduit à une «remise à jour» de la Charte de la liberté.³³ Le document en a surpris plusieurs par la modération du ton et par la défense explicite des principes «démocratiques bourgeois», notamment l'indépendance du système judiciaire, le droit à la propriété, le principe de l'intervention de l'État dans l'économie dans le cadre d'une «économie mixte», le principe d'un système politique pluripartidaire, etc.

Sur le plan économique, les conséquences de cette nouvelle approche ne sont pas clairement explicitées. Toutefois, on y réaffirme tout de même la nécessité de restructurer l'économie, de manière à ce qu'elle serve «les besoins de la majorité».³⁴ Lorsque des thèmes plus précis sur la manière dont ces objectifs peuvent être atteints sont retenus, l'orientation de l'ANC devient plus vague. La définition de l'économie «mixte» comme objectif porte à de nombreuses interprétations. Pour certains, il est important pour le nouvel État de contrôler les «hauteurs dominantes» (*commanding heights*) de l'économie, de façon à réorienter les surplus vers la restructuration d'une économie plus équitable. Ce qui implique un certain nombre de nationalisations dans des secteurs économiques clés, et qui a pour effet de perturber considérablement le milieu des affaires. Néanmoins, le nouveau discours «réaliste» de l'ANC prend bien soin d'atténuer la portée de certains objectifs traditionnels. Un consensus existe à l'effet de ne pas heurter de plein fouet le grand capital : «le nouvel État devra se gagner la confiance du capital privé. Il faudra clarifier d'une manière précise comment certains secteurs de l'économie seront nationalisés et quelles compensations seront envisagées.»³⁵ Selon les milieux patronaux toutefois, une ombre subsiste quant à l'engagement de l'ANC à respecter la propriété privée : «Si l'ANC et Mandela veulent réussir à redistribuer la richesse, il faut qu'ils formulent

31. Entrevue de Barney DESSAI, coordonnateur interne du PAC, *Indicator SA*, vol. 7, no. 3, hiver 1990.

32. Déclaration de fondation de WOSA, 14 avril 1990.

33. Le texte est présenté et commenté par D. Niddrie dans *Work-in-Progress*, no. 53, septembre 1988.

34. ANC Statement, 8 janvier 1987.

35. L. HARRIS, *The Mixed Economy of South Africa*, EROSA, Institut des hautes études en administration publique, Université de Lausanne, juillet 1989.

une politique économique appropriée et crédible. Le fait de laisser suspendre la menace des nationalisations est un succédané («to pass the buck»). Il ne s'agit que d'un slogan vide qui plaît aux traditions de l'ANC, mais qui est contraire à l'expérience négative dans plusieurs pays.»³⁶

Face à ces pressions du patronat qui par ailleurs sont largement endossées par la minorité blanche ainsi que par les puissances occidentales, l'ANC cherche à concilier. On reconnaît le fait que ce sera le «marché» et non le «plan» qui sera déterminant dans l'économie de l'Afrique du Sud post-apartheid : «un gouvernement populaire en Afrique du Sud devra intervenir sur les rapports déterminés par le marché».³⁷ Il s'agit d'une approche résolument «redistributionniste», à saveur keynésienne. Selon Villa Pillay, un économiste à l'emploi du service de la recherche de l'ANC, «l'État post-apartheid devra s'activer à mettre en place une politique fiscale et monétaire devant permettre l'équilibre interne et externe de notre économie. Ceci sera permis par l'abolition des structures de l'apartheid qui dédoublaient certains services et en assurant un «salaire social» de base. Le financement de ce salaire social proviendra d'un système de taxation plus équitable affectant davantage les profits corporatifs. Un gel temporaire des revenus des Blancs devra aussi être envisagé, de façon à accélérer la redistribution des revenus vers les couches populaires.»³⁸

Le Parti communiste sud-africain très présent dans l'ANC endosse majoritairement cette option, d'autant plus que le parti est présentement impliqué dans une discussion de fond sur l'«avenir du socialisme» en Afrique et dans le monde. Initiée par le secrétaire général Joe Slovo, cette orientation résolument «réformiste» (elle s'inscrit spécifiquement dans le sens des initiatives du secrétaire général du PCUS Gorbatchev) est contestée par les secteurs «durs» du PC qui condamnent la *perestroïka* soviétique en se référant au «modèle» alternatif que constituerait l'orientation de M. Fidel Castro.³⁹ Pour Slovo, par contre, le PC n'a pas le choix. Le secrétaire général du PC s'interroge sur les limites du socialisme d'État mis en place par les pays socialistes.⁴⁰ Il propose comme alternative au mode de développement actuel un «marché sous surveillance», lequel serait réorienté en fonction des besoins populaires par le moyen d'interventions de l'État.

36. *Financial Mail*, 7 septembre 1990.

37. M. SISULU, *The Freedom Charter and a Post Apartheid South Africa*, miméo, mars 1990. L'auteur est économiste à l'emploi du service de recherche de l'ANC.

38. Villa PILLAY, «Tomorrow's Economy», *Weekly Mail*, 30 mars 1990.

39. Voir l'intervention à ce sujet du leader du PC dans le Natal, H. Gwala, dans les pages de la revue théorique du PC, *African Communist*, automne 1990.

40. J. SLOVO, *Has Socialism Failed?*, Texte distribué par le Parti communiste sud-africain, janvier 1990.

D — Inquiétudes

Au sein des mouvements populaires, ce nouveau réalisme est majoritairement accepté : « Il faut sortir des clichés idéologiques » affirme Alec Erwin du syndicat des Métallos : « notre avenir ne réside ni dans un capitalisme de libre marché ni dans un socialisme de « commandement »... »⁴¹ Dans certains secteurs toutefois, les syndicats ne démordent pas de la nécessité de prendre le contrôle. Marcel Golding, secrétaire général adjoint du puissant syndicat des mineurs : « seule la nationalisation des mines pourra sauver des emplois, permettre la survie du secteur minier et protéger l'environnement. Les compagnies privées ont fait la preuve qu'elles n'étaient pas intéressées à atteindre ces objectifs. »⁴² Quand on sait que le secteur minier demeure l'épine dorsale du capitalisme en Afrique du Sud et l'apanage des grands conglomérats comme Anglo American, on se rend compte que l'enjeu est de taille.

Sur d'autres questions, de difficiles décisions sont à prévoir pour un gouvernement ANC qui ne voudrait pas confronter de plein fouet la minorité blanche. La question de la terre par exemple en est une. Les Noirs disposent de seulement 13 % des terres. Cette réalité institutionnalisée par l'apartheid constitue un formidable obstacle contre tout effort visant à sortir les masses noires, notamment en milieu rural, de l'état d'extrême pauvreté dans lequel elles vivent en majorité. Le milieu patronal, qui reconnaît le problème, met cependant en garde l'ANC contre une politique d'expropriation des terres qui « inévitablement conduirait à l'écroulement de la productivité agricole et donc à la réduction drastique de l'approvisionnement en vivres ». ⁴³ Il n'en reste pas moins que les formules traditionnelles de l'ANC (« la terre à ceux qui la travaillent ») correspondent de moins en moins à la réalité d'une agro-industrie fortement concentrée et mécanisée, employant de moins en moins de main-d'œuvre. Une grande partie de la main-d'œuvre rurale et de la paysannerie a dû s'exiler en milieu urbain. Comment dans ce contexte reconstituer une agriculture paysanne moderne demeure un énorme casse-tête. Les expériences africaines dans ce domaine sont par ailleurs peu concluantes. Le milieu patronal sud-africain ne se gêne pas pour mentionner comme exemple le cas du Zimbabwe où, par pragmatisme ou par opportunisme, le gouvernement nationaliste de M. Mugabe a préféré laisser intacte la grande propriété rurale largement aux mains des Blancs pour maintenir la production agricole aux mêmes niveaux qu'auparavant. Cette vision est violemment contestée par les organisations rurales, comme l'explique Aninka Claassens du Transvaal Rural Action Committee : « la rentabilité des fermes des Blancs est un mythe. Les subsides comptent pour plus de 20 % de leurs revenus. La propriété est un droit, mais il y a aussi d'autres droits. Nous nous battons pour la terre et le prochain gouvernement devra changer la structure foncière en concordance avec ce que le peuple pense. Le contrôle sur la terre

41. *South African Labour Bulletin*, février 1990.

42. Intervention à la Conférence de l'association patronale noire NAFKOC, 31 juillet 1990.

43. Cité par Hillary JOFFE, *Weekly Mail*, 30 mars 1990.

est une question incontournable». Madame Claassens rappelle les dires de l'ex-président de l'ANC, Albert Luthuli : «Si vous ne possédez pas votre propre vie, votre histoire, votre terre, vous ne pouvez avoir de dignité dans la société».»⁴⁴

Des dilemmes semblables se présentent sur d'autres questions brûlantes, notamment celle de l'habitation. Les intentions de l'État endossées par le patronat sont relativement claires, tel qu'expliqué auparavant. Il s'agit de privilégier un secteur de la population noire par divers programmes d'aide à la construction domiciliaire et de rénovation des townships. Si un nouveau gouvernement ANC ne modifie pas ces orientations, on se retrouvera vers l'an 2000 avec plus de quatre millions de squatters face à une minorité de familles noires logées relativement convenablement. Comment envisager une alternative si l'État n'est pas prêt à nationaliser les terres urbaines et à engager des ressources beaucoup plus importantes de l'État dans ce secteur ? Depuis les changements politiques des douze derniers mois, la spéculation urbaine a connu une forte hausse dans certains quartiers des villes blanches et dans les townships les mieux pourvus. La suppression des mesures législatives empêchant les Noirs d'acheter terres et maisons provoque une formidable hausse des prix, lesquels demeurent encore abordables pour cette minorité noire de professionnels, de techniciens et d'ouvriers spécialisés qui peut enfin rêver d'avoir accès aux privilèges autrefois réservés aux Blancs. Pour faire face à cette évolution, certains mouvements populaires cherchent à élaborer une stratégie de revendications quant à la question urbaine. Des syndicats comme NUMSA sont impliqués, alors que les fonds destinés à la construction domiciliaire offerts par les patrons se multiplient. «Il faut éviter» explique un responsable de PLANACT (organisme de recherche en question urbaine lié à COSATU), «que cette tendance ne réussisse à diviser les classes populaires en deux groupes opposés dans les townships». ⁴⁵ «La réponse» ajoute-t-il, «est une lutte concertée entre les syndicats et les groupes populaires (les «civics» dans le jargon politique sud-africain) pour réclamer la construction de maisons et la rénovation des townships d'une manière accessible à la grande masse».

E — À la recherche d'une alternative

On constate donc que les débats sont complexes. Il s'agit d'aller plus loin que des déclarations d'intention. Tel que l'explique Fuad Cassim, un autre économiste proche de l'ANC, «il faut aller plus loin, beaucoup plus loin, étudier les alternatives d'une manière extrêmement sobre et ne pas cesser de partir de la situation concrète.»⁴⁶ S'il faut regarder avec une grande prudence les expériences de transformation sociale et économique vécues par d'autres pays en transition, «il n'en reste pas moins», explique Stephen Gelb, «qu'il

44. Cité dans l'enquête de Jo-Anne COLLINGE, «The Land», *Work-in-Progress*, no. 64, septembre 1989.

45. Entrevue avec Patrick BOND, le 26 juillet 1990.

46. Entrevue, le 27 juillet 1990.

faut restructurer l'économie de fond en comble». Ce qui implique beaucoup plus que de simplement «redistribuer les revenus d'une manière plus équitable, en séparant artificiellement redistribution et croissance de la production».

Dans le but de définir plus concrètement les contours de ce qui pourrait être une alternative réaliste, la confédération syndicale COSATU a investi depuis 1988 dans un projet de recherche sur l'avenir de l'économie sud-africaine. Le projet «Economic Trends» qui regroupe une soixantaine d'économistes et de chercheurs vient de produire un document de discussion «pour une économie post-apartheid en Afrique du Sud». Lors d'une rencontre récente avec l'ANC à Hararé, le projet a été endossé par des représentants de l'organisation nationaliste. Selon le document, «la stratégie économique doit viser à assurer la croissance à travers un processus d'égalité croissante dans la distribution des revenus, de la richesse et du pouvoir économique». Pour cela, précise-t-on, il faut restructurer la production afin de faire face aux besoins essentiels, d'augmenter l'emploi, de redistribuer les revenus et de fournir les services sociaux». ⁴⁷

Selon Mike Morris, l'un des principaux animateurs de ce projet, «il s'agit d'une étape importante pour mieux définir un terrain d'entente entre l'ANC et le mouvement syndical». ⁴⁸ Stephen Gelb pour sa part estime qu'«une forte intervention de l'État au niveau financier» est l'un des moyens centraux pour restructurer l'économie. L'État doit peser davantage sur les flux financiers et réorienter les investissements, notamment vers le secteur manufacturier, ainsi que sur l'expansion des infrastructures de base (routes, électricité, télécommunications). «C'est l'État qui doit jouer le rôle moteur dans la reconstruction de l'économie, par la planification macro-économique et la coordination» précise le document de COSATU. Il ne s'agit pas simplement et strictement de nationaliser. Stephen Gelb : «la nationalisation n'est pas une panacée, même si la propriété privée n'est pas non plus une vache sacrée. Il faut distinguer entre les propriétés individuelles et la propriété qui produit de la richesse. Dans certains cas, l'État se doit d'intervenir. Ce qui peut se faire par des politiques anti-trust et par le contrôle monétaire et financier.» ⁴⁹ Lorsque le besoin sera identifié toutefois, le nouvel État devra envisager «de démanteler les conglomérats plus compatibles avec les objectifs de développement. Ce qui signifiera sans doute que le nouvel État ne privatisera pas l'actuel secteur public et pourra même nationaliser certains intérêts privés». ⁵⁰ L'actuelle politique de privatisation préconisée par l'État est «moralement inacceptable».

La priorité telle que décrite auparavant est d'offrir à la population les biens essentiels : l'habitation, la nourriture, l'emploi, l'éducation. Dans le

47. Post Apartheid Economic Policy, Recommendations from the ANC COSATU Conference, Harare, 1^{er} mai 1990.

48. Entrevue, le 2 octobre 1990.

49. Intervention de Stephen Gelb lors d'une table ronde sur l'avenir de l'économie dans une Afrique du Sud post-Apartheid, *Financial Mail*, 7 septembre 1990.

50. Document de COSATU.

domaine de l'habitation par exemple, il faudra «retirer la terre du marché en nationalisant d'urgence une partie du patrimoine foncier et en réduisant les prix par l'imposition d'une taxe générale sur les terres non utilisées.» Il faudra aussi permettre le retour immédiat des communautés expulsées des terres qu'elles détenaient et redistribuer les terres sur la base des recommandations d'une commission nationale des terres, composée en partie de travailleurs ruraux. Dans le domaine industriel et minier, tout en abolissant toutes les discriminations raciales, le nouvel État devra encourager l'investissement dans l'exploration et le développement. Une agence de l'État devrait contrôler les prix et la commercialisation des minerais dans le but d'une stabilisation des prix. Parallèlement, des programmes spéciaux seront mis en place pour favoriser la participation des secteurs jusqu'à présent marginalisés dans l'économie, notamment les femmes. Un système universel d'assurance-chômage et de couverture sociale élémentaire devra aussi être érigé. Il y a là selon les économistes de COSATU de quoi relancer l'industrialisation du pays, tout en développant les capacités technologiques et la formation de la main-d'œuvre. Cette hypothèse récuse la proposition patronale de l'économie «à deux étages». La croissance des revenus et des salaires n'est pas incompatible avec le renforcement de l'économie sud-africaine, y compris sur le plan du marché international. Cette affirmation, selon Stephen Gelb, s'appuie sur l'expérience comparative non pas des pays socialistes, mais sur celle moins controversée du Japon ou de la Suède, où les politiques économiques de l'État ont eu un impact majeur dans la réorientation de l'économie et de la production, par le biais d'une intervention à la fois directe (nationalisation de certains secteurs-clés) et indirecte (politique financière et monétaire pénalisant la concentration financière et le détournement des investissements vers les activités non productives). En conséquence, le document de COSATU préconise une action vigoureuse de l'État dans ce domaine : «L'État devrait rationaliser et restructurer le secteur financier et développer de nouveaux arrangements institutionnels sur les marchés d'actions, ce qui implique une rupture avec les politiques monétaristes actuellement en vigueur».

Dans ce contexte, explique COSATU, la nouvelle Afrique du Sud ne devrait pas exclure la participation des capitaux étrangers dans les activités «qui auraient pour effet d'augmenter l'emploi et le développement des capacités technologiques locales». Néanmoins, explique le document, «le nouvel État devra restructurer ses rapports avec le monde, notamment avec nos voisins de l'Afrique australe, afin de promouvoir une relation dynamique, non exploitatrice et mutuellement bénéfique».

F — Une démocratisation «par en bas»

Pour atteindre ces objectifs, les promoteurs du nouveau plan de développement économique sont conscients qu'il n'appartient pas seulement aux experts de définir l'avenir de l'Afrique du Sud, pas plus qu'elle n'appartient seulement aux politiciens. La démocratisation de l'économie et de la société

dépend alors d'une «société civile forte, indépendante de l'État et des partis politiques, détenant un réel pouvoir économique et social». Cette thématique de la «société civile» prend de l'ampleur dans le débat sud-africain. «Les programmes adoptés par l'ANC ou d'autres partis sont importants» précise Mike Morris, «mais la restructuration en profondeur dont nous parlons implique une mobilisation sociétale, un mouvement de prise en charge par en bas». Les projets d'auto-organisation, dont les coopératives, apparaissent plus importants que ne leur donne leur valeur économique immédiate, par exemple.

Parallèlement, un débat est engagé dans le mouvement syndical à l'effet d'élaborer une «charte des droits des travailleurs», document-programme qui constituerait non seulement la somme des revendications «générales» du mouvement syndical, mais aussi une référence spécifique pour renforcer l'identité et l'autonomie du mouvement syndical. Initiée par COSATU en 1989, une campagne pour élaborer cette charte ouvrière a connu des débuts difficiles. Le Parti communiste dès le début s'est présenté comme le défenseur de la classe ouvrière en présentant son propre projet de Charte. Mais plus récemment, c'est le puissant syndicat du textile SACTWU qui a pris la relève. Le document présenté à la discussion par le syndicat met l'accent sur la démocratie industrielle, et sur les droits et devoirs des syndicats en tant qu'organisation ouvrière par rapport à l'entreprise en particulier, à l'économie en général. Une perspective autogestionnaire y est perceptible. Non seulement préconise-t-on un droit de «regard» syndical sur toute législation industrielle, mais aussi la constitution de «comités d'entreprises» ayant accès à toute l'information économique sur l'entreprise. Cette proposition selon les porte-parole de SACTWU ne va pas dans le sens d'une cooptation syndicale par le capital. Ebrahim Patel, secrétaire à l'éducation pour SACTWU : «la question n'est pas seulement celle de la propriété mais celle du contrôle. Nous dépendons de nos traditions de démocratie syndicale pour penser que les intérêts des travailleurs ne seront pas mis de côté au fur et à mesure que la puissance syndicale se renforcera».⁵¹

G — Un débat qui commence

Comme on le constate, tous les points de vue convergent sur un point, la transition enclenchée en Afrique du Sud sera un processus long, complexe et douloureux. Stephen Gelb : «Il faut commencer plus tôt que tard, mais sans illusion. Pour constituer une nation cohésive et unie à partir de la présente structure conflictuelle et diversifiée de la société sud-africaine, il faudra au minimum le travail d'une génération». Deuxième nécessité reconnue, il faut que le débat sur l'économie sorte des milieux restreints où il est habituellement confiné, c'est-à-dire chez les détenteurs de capitaux et leurs bureaux de recherche.

51. Entrevue dans *Work-in-Progress* no. 69, septembre 1990.

Cette tâche semble pourtant très ardue dans le présent contexte où les nécessités immédiates de la lutte, lutte pour la survie contre les attaques violentes de Inkatha ou de l'extrême-droite, lutte pour préserver un certain nombre de conditions et de droits acquis de longue lutte (dans le domaine des relations industrielles notamment), prennent le dessus. «Décidément» avoue un dirigeant syndical, «nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir...»